

Dominique RAMAT
Huissier de Justice
2, place du Mandarous - BP
40214
12102 MILLAU
05.65.60.30.70
05.65.60.34.08

etude@ramat-huissier-12.fr



règlement par carte à l'étude et
par téléphone ou sur www.ramat-huissier-12.fr

www.ramat-huissier-12.fr
CIL984

SIRET 351 768 452 00010
RIB CDC 40031 00001
0000135472B 73

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE



COUT DE L'ACTE

(Décret n° 2016-230 du 26-02-2016)

Art A. 444-48 Transp.	7.67
Art R444-3 Emolument	220.94
Art 444-18 Emol. Vacation	150.00
Taxe forf. Art. 302 CGI	14.89
<u>Coût remise à personne</u>	
T.V.A. 20.00 %	75.72
Total T.T.C. Euros	469.22
<u>Coût remise à tiers</u>	
T.V.A. 20.00 %	75.72
Avis postal art.20	2.80
Total T.T.C. Euros	472.02

Référence : MD24500_16
N°: 5826

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

Article R 322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT ET LE CINQ JANVIER

Je, soussigné, Maître Dominique RAMAT, Huissier de Justice, demeurant 2, place du Mandarous, BP 40214, à MILLAU (12102),

A LA DEMANDE DE :

La S.A. CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme au capital 1.331.400.718.80 euros, dont le siège social est situé 19 Rue des Capucines, 75001 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, SIREN numéro 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié es qualité audit siège social,

Agissant en vertu d'un acte notarié exécutoire reçu par Maître FREJAVILLE, Notaire à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE, en date du 2 octobre 2009,

Certifie avoir procédé comme il sera dit ci-après, à la description des immeubles bâtis appartenant à

... sous les relations suivantes : lieu-dit LE BOUNDOU, section AI n° 394 et 396, ayant été saisis par acte de mon ministère, en date du 25 novembre 2016 et du 5 décembre 2016.

Nos opérations se sont déroulées en présence et avec l'accord de l'locataires.

L'immeuble bâti se trouve sur la parcelle 394.

Il s'agit d'un pavillon de plein pied, dont les murs sont crépis de couleur beige, et la couverture composée de tuiles canal.

Les fenêtres sont en PVC, protégées par des volets en bois.

L'immeuble confronte du Sud la voie publique, du Nord un terrain boisé en pente, de l'Ouest un terrain vierge, et de l'Est un terrain boisé envahi par les broussailles.

Côté Nord, le terrain est soutenu par plusieurs murs en pierre.

Le terrain sur lequel se trouve la maison est clôturé par un grillage côté route et côté Ouest.

L'accès au terrain se fait par un portail en fer.

Un panneau solaire est visible en toiture et permet d'alimenter la maison en eau chaude.

Les fenêtres sont équipées de double vitrage.

On accède à l'intérieur de l'immeuble par un escalier extérieur qui conduit à la porte d'entrée en bois.

INTERIEUR DE L'IMMEUBLE

La maison est composée d'un séjour-cuisine, de quatre chambres et d'une salle de bains.

Séjour-cuisine

Sol carrelé.

Murs enduits peints.

Une demi-cloison ajourée limite l'accès à la cuisine.

Le chauffage est assuré par deux convecteurs électriques.

La pièce est éclairée par une fenêtre côté Sud et une porte-fenêtre côté Nord, qui donne sur l'arrière de la maison.

L'équipement comprend un évier deux bacs inox sur placard.

Les murs sont carrelés au-dessus de l'évier.

L'entrée donne directement sur la pièce à usage de séjour, qui est éclairée comme il est dit ci-dessus par une porte-fenêtre.

Un couloir, dont le sol est carrelé, et les murs sont enduits peints, distribue les autres pièces de la maison.

WC

Sol carrelé, murs enduits peints.

Salle de bains

Sol carrelé, murs enduits peints et carrelés de haut en bas, autour de la baignoire.

L'équipement comprend un lavabo émail avec mélangeur, une baignoire avec mélangeur.

Un petit convecteur électrique permet de chauffer la pièce, qui est éclairée par une fenêtre côté Sud.

Chambre 1

Une fenêtre côté Sud.

Sol parquet flottant, murs enduits peints.

Chambre 2

Une fenêtre côté Sud.

Sol parquet flottant, murs enduits peints.

Un placard.

Chambre 3

Une fenêtre côté Nord.

Sol parquet flottant.

Murs enduits peints.

Un placard.

Chambre 4

Une fenêtre côté Nord.

Sol parquet flottant.

Murs enduits peints.

La maison est occupée par Monsieur et Madame MARTY Régis et Elodie et leurs deux enfants, en leur qualité de locataires.

Le chauffage est assuré par des convecteurs électriques.

La parcelle 396 est mitoyenne de la parcelle 394, elle est à l'état de jardin.

Les surfaces habitables sont les suivantes :

Détail des surfaces mesurées

En règle générale, et sauf indication contraire, la description des pièces d'une habitation est faite dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant par la pièce correspondant à l'entrée principale.

Pièce	Superficie (m ²)	Carrez	Superficie Hors Carrez (m ²)	Motif de non prise en compte
(1) Rez de chaussée Séjour		24,65	0,00	
(2) Rez de chaussée Cuisine salle à manger		19,68	0,00	
(3) Rez de chaussée Couloir		3,51	0,00	
(4) Rez de chaussée WC		1,05	0,00	
(5) Rez de chaussée Salle de bains		4,95	0,00	
(6) Rez de chaussée Chambre 1		9,28	0,00	
(7) Rez de chaussée Chambre 2		11,25	0,00	
(8) Rez de chaussée Chambre 3		12,28	0,00	
(9) Rez de chaussée Chambre 4		12,38	0,00	
Total		99,03	0,00	

oOo

Telles sont mes constatations. Des clichés ont été pris, et sont annexés à l'expédition du présent procès-verbal.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.



[Handwritten signature]



















